

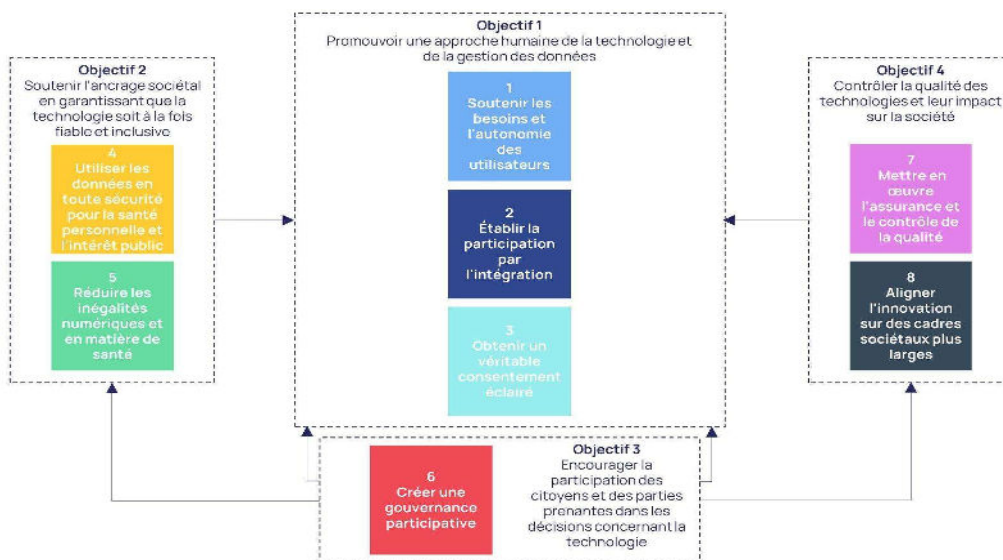
Prix étudiant Teckno2030: critères d'évaluation des dossiers

Le Prix étudiant Teckno2030 récompense les travaux menés par des étudiant.e.s œuvrant pour le développement de technologies saines et responsables en santé. Il est une initiative coordonnée par l'ECAM et Yuza, en partenariat avec des universités et hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles à orientation technologique, et soutenue par le Fonds Dr Daniël De Coninck géré par la Fondation Roi Baudouin.

Destinés aux étudiant.e.s de master (1 et 2) et de bachelier de spécialisation issus d'une institution d'enseignement supérieur francophone, le Prix étudiant Teckno2030 accueille les travaux de fin d'étude (TFE), les mémoires ainsi que les travaux de groupe (p.ex. les projets menés par une équipe d'étudiant.e.s), tous centrés sur des technologies en santé et soumis lors de l'année académique 2023-2024.

Les huit principes directeurs Teckno2030 ont été définis afin de développer des technologies saines et responsables qui profitent à tous. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Objectif 1 : promouvoir des technologies à dimension humaine au service des citoyen.ne.s et de la société ;
- Objectif 2 : garantir que les technologies soient à la fois fiables et inclusives ;
- Objectif 3 : encourager la participation des citoyen.ne.s et des parties prenantes dans les décisions concernant les technologies ;
- Objectif 4 : contrôler la qualité des solutions technologiques afin qu'elles respectent toujours les lignes directrices en matière d'éthique, de durabilité et de soins de santé.



Les critères d'évaluation des dossiers

Le jury prend en compte six critères lors de l'évaluation des travaux : quatre critères liés aux objectifs des principes directeurs cités ci-dessus, un critère lié aux dimensions de créativité et d'innovation du travail, et un critère lié à la vision personnelle des étudiant.e.s concernant les huit principes directeurs.

- Critère 1 : Promouvoir une approche humaine de la technologie et de la gestion des données
- Critère 2 : Soutenir l'ancrage sociétal en garantissant que la technologie soit à la fois fiable et inclusive
- Critère 3 : Encourager la participation des citoyen.ne.s et des parties prenantes dans les décisions concernant la technologie
- Critère 4 : Contrôler la qualité des technologies et leur impact sur la société
- Critère 5 : Créativité et innovation
- Critère 6 : Vision personnelle sur les principes directeurs

Il n'est pas nécessaire de répondre à chacun des quatre premiers critères pour avoir une chance de remporter un Prix étudiant Teckno2030. Par contre, il est nécessaire de répondre aux cinquième et sixième critères.

Pour chacun des six critères, nous vous proposons ci-dessous une liste de questions inspirantes, que vous pouvez utiliser pour voir dans quelle mesure vous y répondez. Pour aucun des critères il n'est nécessaire de répondre à l'ensemble ces questions et vous pouvez bien sûr répondre à d'autres questions en lien avec chacun des critères. Afin de vous inspirer, vous pouvez aussi utiliser [l'outil check-list suivant en ligne](#).

Pour soumettre votre dossier, veuillez nous transmettre votre travail ainsi que le formulaire de candidature qui répond à ces différents critères.

Critère 1. Promouvoir une approche humaine de la technologie et de la gestion des données

Principe 1: Soutenir les besoins et l'autonomie des utilisateurs

- Comment la solution technologique contribue-t-elle à améliorer la santé des citoyen.ne.s?
- De quelle manière la qualité des soins est-elle renforcée grâce à cette solution?
- Comment le développement de la solution s'appuie-t-il sur une compréhension approfondie des besoins en santé des citoyen.ne.s?
- De quelle manière la solution technologique facilite-t-elle la gestion par les citoyen.ne.s de leurs propres besoins en matière de santé sur base de décisions éclairées?

- De quelle manière la solution technologique a-t-elle été rendue facile d'utilisation pour la patiente ou le patient (interfaces intuitives, prise en main de la solution rapide, designs familiers), afin qu'elle ou il puisse facilement accéder à l'information et aux outils dont elle ou il a besoin pour gérer sa maladie?
- De quelle manière la solution s'intègre-t-elle avec d'autres systèmes ou dispositifs utilisés par la patiente ou le patient, tels que les appareils de surveillance de la santé, pour offrir une expérience utilisateur cohérente et complète?

Principe 2: Établir la participation par l'intégration

- Comment la solution technologique encourage-t-elle la participation continue des utilisateurs finaux et des parties prenantes tout au long du processus de développement?
- De quelle manière la collaboration entre patient.e.s, aidant.e.s proches, soignant.e.s, acteurs développeurs de technologies et assureurs a-t-elle été intégrée pour accroître la pertinence de la solution?
- Comment la solution technologique assure-t-elle un niveau élevé d'interopérabilité avec l'infrastructure de soins existante et de quelle manière bénéficie-t-elle de cette interopérabilité?
- Quels protocoles normalisés et standards d'interopérabilité ont été utilisés pour intégrer efficacement la solution dans le système de santé régional, national et/ou international?
- La solution est-elle développée de telle manière à favoriser le partage de connaissances techniques, de coopération au développement, de durabilité logicielle, de construction d'infrastructures résilientes et partagées, etc.?
- La solution est-elle publiée sous la forme d'un logiciel libre ou avec une licence "open source" permettant de favoriser sa réutilisation?

Principe 3: Obtenir un véritable consentement éclairé

- Comment la solution technologique garantit-elle que les utilisateurs finaux reçoivent une information honnête, fiable, transparente et complète?
- Quelles mesures ont été prises pour assurer la vérification indépendante de l'information fournie sur la solution?
- De quelle manière les informations sur la solution technologique sont-elles présentées de manière à être facilement comprises par les utilisateurs finaux?
- Quelles stratégies spécifiques ont été mises en place pour éviter l'utilisation de jargon et garantir l'accessibilité de l'information?
- Comment la solution technologique assure-t-elle que les utilisateurs finaux ont un accès facile à toutes les informations nécessaires?
- Quels mécanismes sont mis en place pour indiquer clairement aux utilisateurs où ils peuvent trouver toutes les informations pertinentes sur la solution?

Critère 2. Soutenir l'ancrage sociétal en garantissant que la technologie soit à la fois fiable et inclusive

Principe 4: Utiliser les données en toute sécurité pour la santé personnelle et l'intérêt public

- Comment le projet assure-t-il que les citoyen.ne.s sont pleinement informés sur la propriété, l'accès et l'utilisation de leurs données, et qu'elles ou ils ont la possibilité de modifier leur consentement à tout moment?
- Quels mécanismes sont mis en place pour garantir une transparence totale sur la gestion des données et permettre aux citoyen.ne.s un contrôle total sur leur consentement?
- Comment le système garantit-il la collecte, le stockage et le partage sécurisés des données des citoyen.ne.s entre les utilisateurs finaux et les parties prenantes?
- Comment les incidents de sécurité sont-ils gérés, et de quelle manière les utilisateurs finaux et les parties prenantes sont informés de ces incidents?
- Comment le projet encourage-t-il les citoyen.ne.s à partager leurs données pour leur bien-être personnel et l'intérêt général?
- De quelle manière les citoyen.ne.s sont-elles ou -ils incité.e.s à contribuer à des recherches de meilleure qualité en partageant leurs données, et comment est assurée la confidentialité et la sécurité de ces données partagées?

Principe 5 : Réduire les inégalités numériques et en matière de santé

- Comment la mise en œuvre de la solution technologique vise-t-elle à améliorer la capacité des citoyen.ne.s à utiliser de manière plus efficace les informations technologiques qui leur sont fournies?
- De quelle manière la solution garantit-elle la pédagogie et l'assistance nécessaires pour permettre une compréhension optimale des informations techniques?
- Comment la mise en œuvre de la solution technologique contribue-t-elle à renforcer la capacité des citoyen.ne.s à utiliser de manière améliorée les informations en santé qu'elles ou ils reçoivent?
- Quelles stratégies sont mises en place pour sensibiliser les citoyen.ne.s aux déterminants de la santé à travers la solution technologique?
- Comment la solution technologique assure-t-elle son accessibilité à tous les citoyen.ne.s, en particulier à celles et ceux qui sont vulnérables et défavorisé.es?
- Quelles mesures concrètes sont prises pour garantir que la solution est utilisable indépendamment de la condition socio-économique, culturelle, psychosociale et physique des citoyen.ne.s?

Critère 3. Encourager la participation des citoyen.ne.s et des parties prenantes dans les décisions concernant la technologie

Principe 6 : Encourager la participation des citoyen.ne.s et des parties prenantes dans les décisions concernant la technologie

- Comment les utilisateurs finaux et les représentants des parties prenantes sont-ils activement impliqués dans la gouvernance de l'écosystème ou de la solution technologique?
- Quels mécanismes spécifiques, tels qu'un groupe de surveillance ou un comité de pilotage, ont été mis en place pour assurer leur participation active?
- Comment la gouvernance de la solution est-elle contrôlée et évaluée de manière régulière?
- Quels critères sont pris en compte lors de l'évaluation, tels que les modalités d'interaction, la répartition des pouvoirs, le respect des valeurs, et la composition de la gouvernance?
- Comment la gouvernance s'adapte-t-elle de manière continue en utilisant un processus adaptatif?
- De quelle manière les nouvelles données, expériences, preuves et expertises croissantes sont intégrées dans le processus d'apprentissage collectif pour mettre à jour les éléments de la gouvernance et les rôles des personnes et organisations impliquées?

Critère 4. Contrôler la qualité des technologies et leur impact sur la société

Principe 7: Mettre en œuvre l'assurance et le contrôle de la qualité

- Comment le développement, la mise en œuvre et l'utilisation de la solution technologique sont-ils régulièrement suivis et évalués, permettant des ajustements flexibles en cas de besoin?
- Comment l'évaluation est-elle alimentée par les leçons apprises et les preuves scientifiques, assurant ainsi une approche fondée sur des données solides?
- Quels aspects spécifiques sont pris en compte dans le suivi, tels que le contenu, la sécurité, la transparence des informations, la traçabilité, l'efficacité, l'interopérabilité, l'inclusivité, l'autonomie, ainsi que l'impact perçu et réel sur les utilisateurs finaux?
- De quelle manière le suivi garantit-il une évaluation complète de la solution en prenant en considération ces différents aspects?
- Comment les résultats de l'évaluation de la solution technologique sont-ils rendus accessibles à toutes les parties prenantes?
- Envisagez-vous l'utilisation d'un label de qualité ou d'autres mécanismes pour assurer une transparence et une accessibilité maximales des résultats de l'évaluation?

Principe 8: Aligner l'innovation sur des cadres sociétaux plus larges

- Comment la solution technologique garantit-elle d'apporter des avantages significatifs à la société tout en minimisant les risques et inconvénients prévisibles?
- Comment les actions entreprises sont-elles conformes aux objectifs de santé déterminés, y compris ceux liés à la prévention de la santé?
- De quelle manière la solution technologique intègre-t-elle des objectifs spécifiques de développement durable?
- Quelles mesures concrètes sont prises pour minimiser l'empreinte écologique de la solution, que ce soit pendant son développement ou son utilisation?

- Comment la solution technologique prend-elle en compte des principes éthiques spécifiques, comme l'explicabilité (le fonctionnement de la solution technologique est clairement compréhensible et explicable aux utilisateurs) ou la justifiabilité (les décisions prises par la solution technologique, par exemple par une intelligence artificielle, sont justifiables en termes éthiques et juridiques)?
- Comment la solution évite-t-elle de porter atteinte aux valeurs morales ou culturelles fondamentales, et quelles mesures sont mises en place pour garantir une intégration éthique tout au long de son cycle de vie?

Critère 5. Créativité et innovation (*obligatoire*)

- Quels éléments de votre travail sont innovants ? Il peut s'agir de nouveaux produits ou processus concrets, mais aussi de nouvelles idées ou de nouveaux concepts.
- En quoi votre travail offre-t-il une perspective d'avenir pour la compréhension ou la résolution des défis en matière de technologies saines et responsables en santé?
- Contribuez-vous à l'élaboration de nouvelles questions de recherche susceptibles d'inspirer de futurs étudiant.e.s ou chercheur-se-s à s'engager également dans la voie des technologies saines et responsables en santé?

C6. Vision personnelle sur les principes directeurs (*obligatoire*)

- Comment votre perception de la technologie a-t-elle évolué au fil de votre travail en lien avec les principes directeurs, et en quoi cette évolution a-t-elle influencé votre approche de la santé?
- Quels enseignements tirés de votre travail ont eu un impact sur votre vie personnelle et comment avez-vous intégré ces leçons dans vos choix quotidiens en matière de santé et de technologie?
- En quoi votre travail a-t-il modifié votre vision de la responsabilité liée à l'utilisation de la technologie en la santé, et comment cela se reflète-t-il dans vos choix de conception et de mise en œuvre?
- Quelles implications votre travail a-t-il pour la manière dont vous envisagez le rôle des individus dans la gestion de leur propre santé à l'ère des technologies?
- Comment votre vision de la société a-t-elle été impactée par votre travail dans le domaine des technologies en santé?
- Comment votre expérience dans le développement de technologies saines et responsables pourrait-elle modifier votre engagement professionnel?